

propos du

d'éducation en santé

développement et la diffusion

JOURNÉE NATIONALE DE L'ÉDUCATION EN SANTÉ RESPIRATOIRE

Informations générales

Durée: 5 heures

Accréditation: 0,5 UEC*

Coût: Gratuit

Préreguis:

Être un professionnel de la santé habileté à faire des évaluations

cliniques et avoir un permis de pratique valide

Mise en contexte

Dispensé par le Réseau québécois d'éducation en santé respiratoire (RQESR), ce programme unique assure la mise à jour des connaissances nécessaires à la prise en charge optimale et globale des maladies respiratoires chroniques.

Objectifs généraux du programme

- Connaître et pouvoir appliquer les plus récentes recommandations pour gestion optimale de l'asthme et de la MPOC.
- Dans un contexte interdisciplinaire, comprendre l'évolution du rôle et des responsabilités de différentes professions en matière de santé respiratoire.
- Renforcer les stratégies de communication avec les patients vivant avec une maladie respiratoire chronique.

Thèmes généraux d'apprentissage

- Nouveautés dans la prise en charge de l'asthme et de la MPOC
- Collaboration interdisciplinaire
- Communication avec les patients

Modèle pédagogique

- Exposés interactifs thématiques, animés par un formateur expert de contenu, suivis d'une période d'échanges/questions et d'un questionnaire d'évaluation des acquis lié aux objectifs spécifiques d'apprentissage.
- Les thématiques sont les mêmes à chaque année, mais le contenu scientifique varie selon la publication des nouveaux guides de pratique, les nouvelles lois professionnelles, etc.
- Le programme annuel est dispensé en présentiel et en virtuel synchrone.

Matériel nécessaire pour le programme Présentiel:

Matériel remis sur place

Virtuel synchrone:

- Ordinateur avec caméra et micro fonctionnels
- Connexion internet



*Le Réseau québécois d'éducation en santé respiratoire (RQESR) est membre de la Société de formation et d'éducation continue (SOFEDUC) qui définit l'unité d'éducation continue (UEC) comme suit : « Une unité d'éducation continue représente dix heures de participation à une activité structurée de formation, organisée et dirigée par une organisation accréditée, animée par des formateurs compétents et sanctionnée par une évaluation. »







